



Chardonne, le 13 juillet 2026

Municipalité de Chardonne



**Préavis n° 08/2026-2027 relatif à
une demande de crédit d'étude de
CHF 157'000.- pour l'assainissement
de chemins à vocation agri-viticoles
(AF)**

Au Conseil communal de Chardonne

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

OBJET DU PREAVIS

Le présent préavis a pour objet une demande **de crédit d'étude de CHF 157'000.-** pour l'assainissement de chemins à vocation agri-viticoles (AF).

DESCRIPTIF DU PROJET

La Municipalité a décidé de mettre en œuvre un plan d'assainissement des chemins donnant accès aux domaines agri-viticoles.

En effet, ces chemins, construits pour la plupart sans aucune fondation, subissent des contraintes de plus en plus importantes depuis leur création. Plusieurs étapes de réfections légères et ponctuelles ont été réalisées ces dernières années pour prolonger la durée de vie des chaussées existantes. Cependant, au vu de l'accélération des dégradations, ce type d'interventions ne suffit plus, une réfection complète est maintenant nécessaire.

Une première étape de réfection de ces chemins a été effectuée lors de la législature précédente, ce préavis traite de l'étape suivante dont les travaux devraient se réaliser dans le courant de la nouvelle législature 2026-2031.

La Municipalité, en collaboration avec le bureau technique intercommunal (BTI), a défini les chemins à analyser pour une réalisation des travaux entre 2026 et 2031. Elle souhaite par ce préavis mandater un bureau d'ingénieur pour préparer un rapport d'état de ces chemins AF; faire des propositions de réfection et organiser l'expertise fédérale (visite de ces chemins) avec les représentants du canton et de la confédération. Cette expertise permet de définir l'intérêt agricole de chaque tronçon et les taux de subventionnement pour ces travaux (VD+CH).

Les chemins concernés par les études sont les suivants :

- Chemin de la Boitaz - environ 5'500 mètres
- Chemin de la Gay - environ 6'600 mètres
- Chemin des Barrussels - environ 8'600 mètres
- Chemin de la Troille - environ 650 mètres
- Chemin du Burignon aval - environ 1'500 mètres
- Chemin du Burignon amont - environ 2'200 mètres
- Chemin des Allours - environ 100 mètres

A la suite de l'expertise fédérale et aux remarques des délégués du canton et de la confédération, nous pourrions définir précisément les secteurs à traiter, affiner les types de réfections et optimiser les coûts pour chacun des chemins.

Entre autres, en collaboration avec un laboratoire routier, des échantillons d'enrobés existants seront prélevés pour connaître le degré de pollution et ainsi prévoir plus précisément les différentes filiales d'élimination des déchets dans le futur appel d'offre aux entreprises de génie civil.

OBJECTIF DU CRÉDIT D'ÉTUDE

Ce crédit d'étude permettra la réalisation des prestations suivantes :

Phase 1a (SIA 31)

- Préparation de l'avant-projet.
- Préparation du rapport technique pour l'ensemble des chemins.
- Coordination avec les services du canton et de la confédération.

Phase 1b (SIA 31 à 41)

- La préparation du projet définitif de chaque chemin.
- La préparation de l'appel d'offres pour les entreprises de génie-civil.
- La publication de l'appel d'offre conformément à la loi vaudoise sur les marchés publics (LMP-VD).
- L'analyse et la comparaison des offres.
- La préparation du dossier définitif de subventionnement.

A l'issue de l'étude, l'exécutif communal disposera d'un projet abouti et d'un budget général complet établi sur la base des offres rentrées.

La Municipalité présentera ensuite **une demande de crédit pour la réalisation** de ces travaux.

PROCÉDURE

Au vu des montants estimés, et conformément à la loi vaudoise sur les marchés publics (LMP-VD), une demande d'offre en procédure de gré-à-gré a été effectuée.

L'adjudication sera faite sous réserve de l'acceptation du présent préavis, permettant ainsi au mandataire de planifier les ressources nécessaires au respect de la planification prévisionnelle présentée ci-après.

Ces futurs travaux pouvant être considérés comme des réfections de chaussées existantes, les procédures d'examen préalable et d'enquête publique n'ont pas besoin d'être menées.

PLANIFICATION PRÉVISIONNELLE

La planification prévisionnelle suivante peut être donnée :

- Vote du préavis par le Conseil communal de Chardonne
- Début des études
- Demande de crédit pour la réalisation
- Début des travaux

Septembre 2026

Octobre 2026

Juin 2027

Août 2027

COÛTS DES ETUDES

- Honoraires ingénieurs civil – Phase 1a	CHF	25'000.-
- Honoraires ingénieurs civil – Phase 1b	CHF	92'000.-
- Laboratoire routier	CHF	16'000.-
- Honoraires géomètre	CHF	9'000.-
- Frais de reproduction et administratif	CHF	3'000.-

Sous-total général HT **CHF 145'000.-**

TVA au taux de 8.1 % + arrondi **CHF 12'000.-**

MONTANT TOTAL TTC **CHF 157'000.-**

Estimation des conséquences du projet sur le budget communal annuel :

En application de l'article 14 du Règlement cantonal sur la comptabilité des communes, il est précisé ce qui suit concernant les incidences du présent préavis sur le budget communal :

Années	2027	2028	2029	2030 et ss
Charges d'intérêt (2%)	3'140.00	3'140.00	3'140.00	3'140.00
Amortissement 10 ans	15'700.00	15'700.00	15'700.00	15'700.00

CONCLUSION

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CHARDONNE

VU le préavis n° 08/2026-2027 relatif à une demande de crédit d'étude de CHF 157'000.- pour l'assainissement de chemins à vocation agri-viticoles (AF)

OUI le rapport de la commission chargée de rapporter sur cet objet porté à l'ordre du jour,

OUI le rapport de la commission des finances,

décide

1. d'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 157'000.- pour réaliser une étude d'assainissement des chemins à vocation agri-viticoles (AF),
2. de lui accorder à cet effet une dépense extrabudgétaire de CHF 157'000.-,
3. d'autoriser la Municipalité à recourir à la trésorerie ou à emprunter, auprès d'un établissement bancaire ou de financement, jusqu'à un montant maximum de CHF 157'000.- aux meilleures conditions, dans le cadre du plafond d'endettement déterminé en début de législature 2026-2031, conformément à l'article 143 de la loi sur les communes,
4. d'autoriser d'ores et déjà la Municipalité à résister à toutes prétentions excessives et à plaider devant toutes instances au cas où la commune serait actionnée par suite de l'adoption de ce projet.

Au nom de la Municipalité

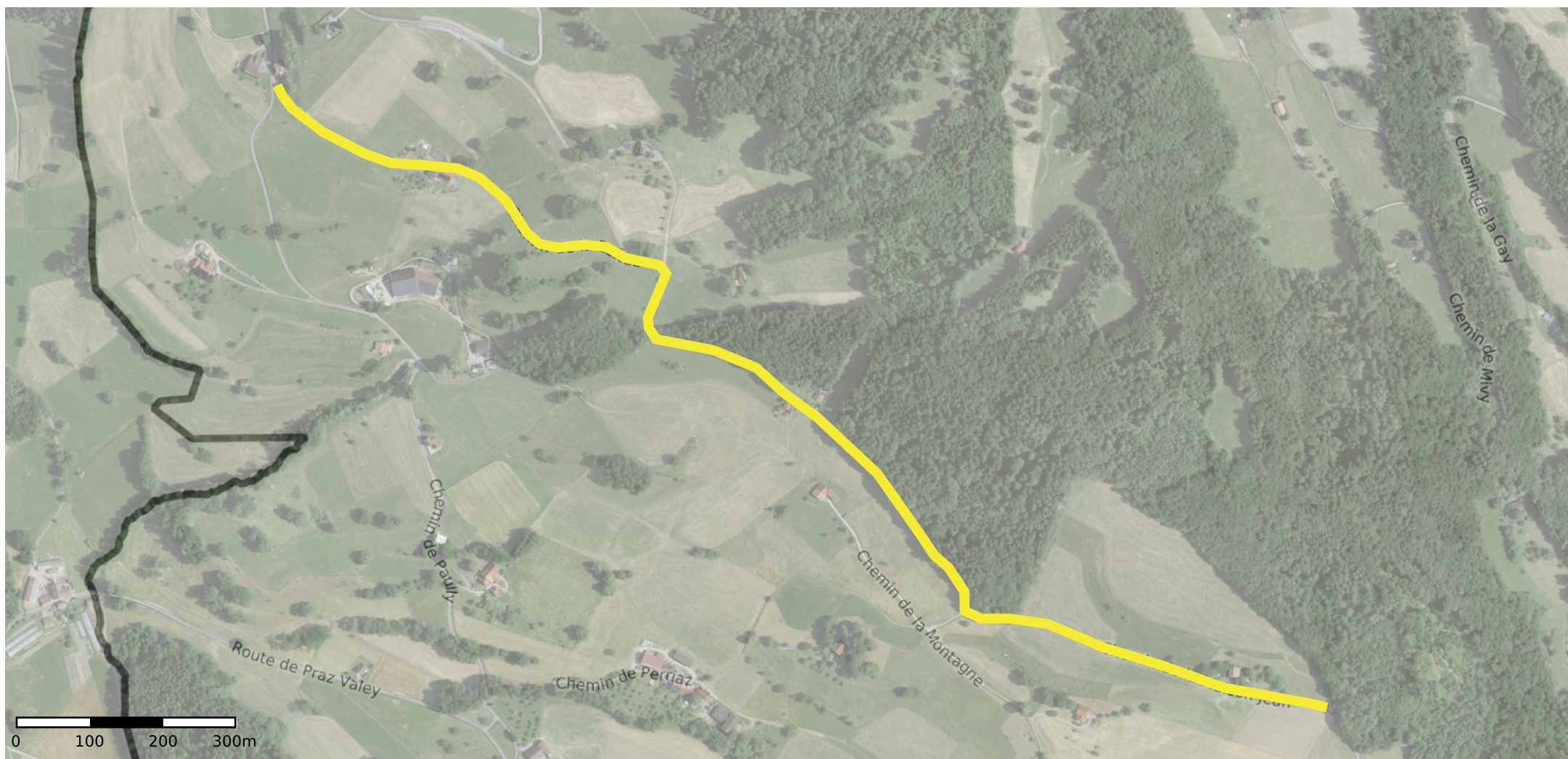
	La Syndique		La Secrétaire e.r.
A. Reymond			L. Perroud

Municipal délégué :

M. Yves Genton

Annexes :

Extraits Cartoriviera – Situation de chaque chemin

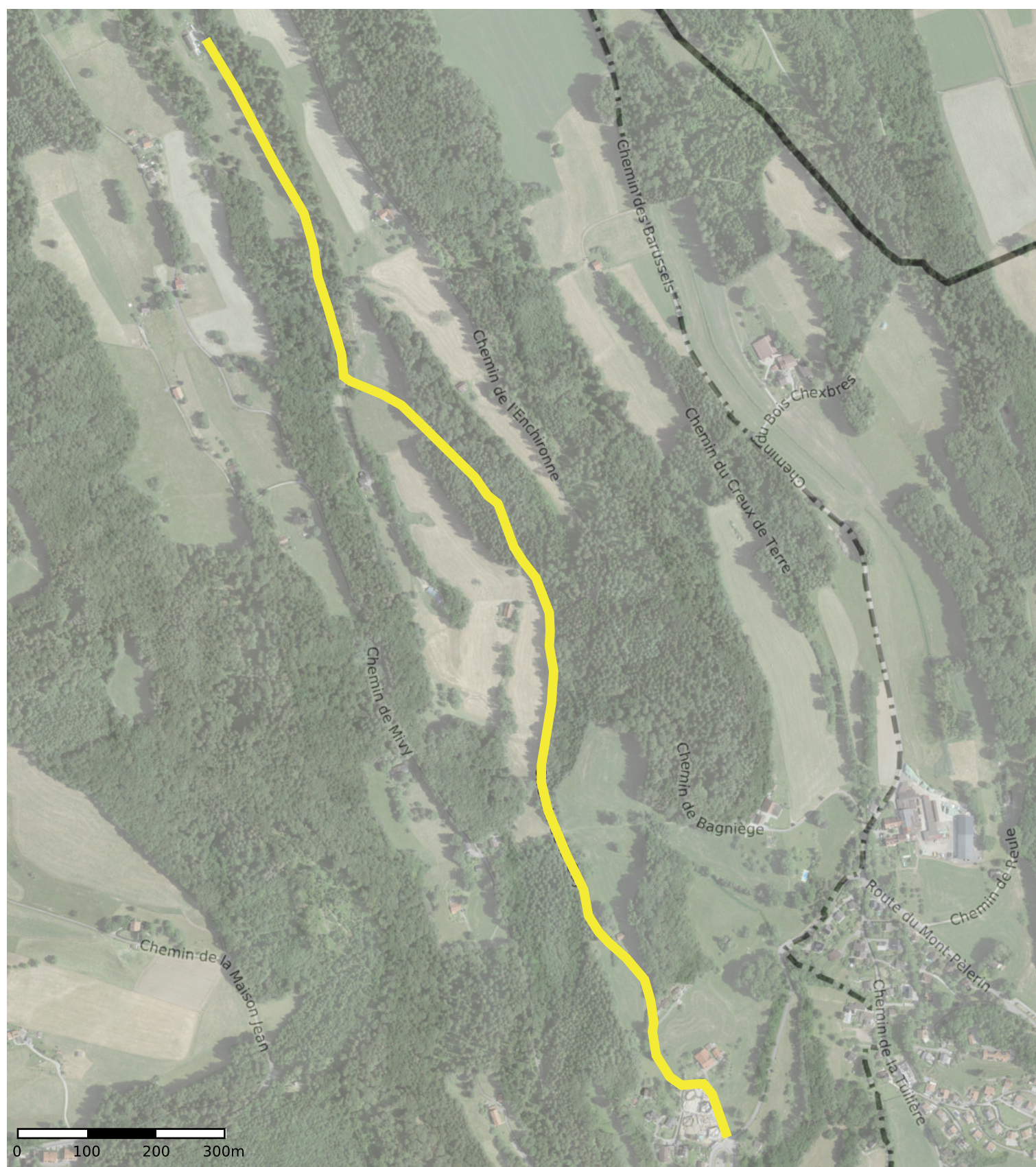


© Géodonnées : Cartoriviera, Etat de Vaud, swisstopo, OpenStreetMap – Informations dépourvues de foi publique



Chemin de la Boitaz

Echelle : 1:7'500
Coordonnées : 2°552'486 / 1°149'084
Date d'impression : 09.07.2026

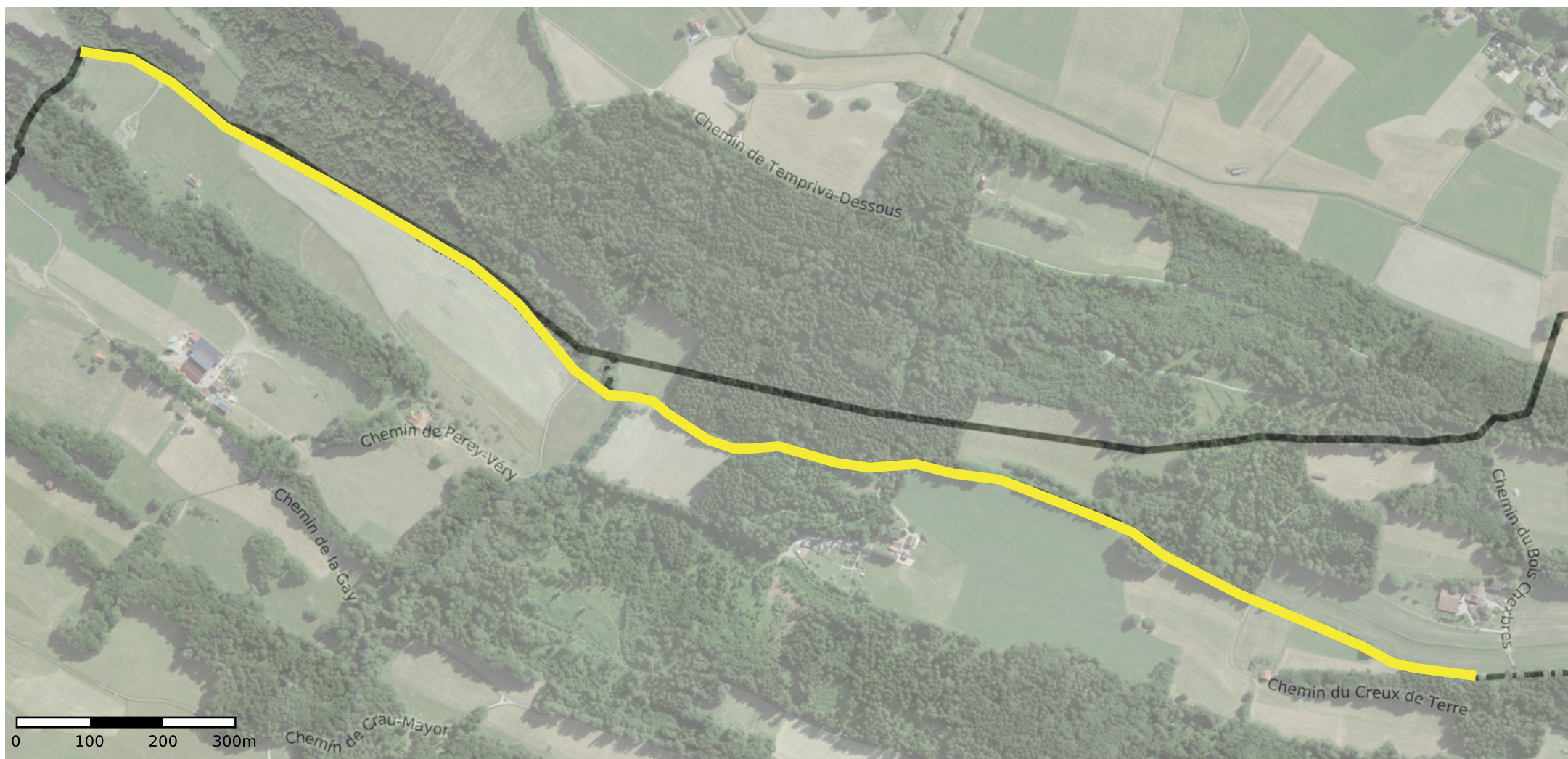


© Géodonnées : Cartoriviera, Etat de Vaud, swisstopo, OpenStreetMap – Informations dépourvues de foi publique



Chemin de la Gay

Echelle : 1:7'500
 Coordonnées : 2°55'3'655 / 1°14'9'175
 Date d'impression : 09.07.2026

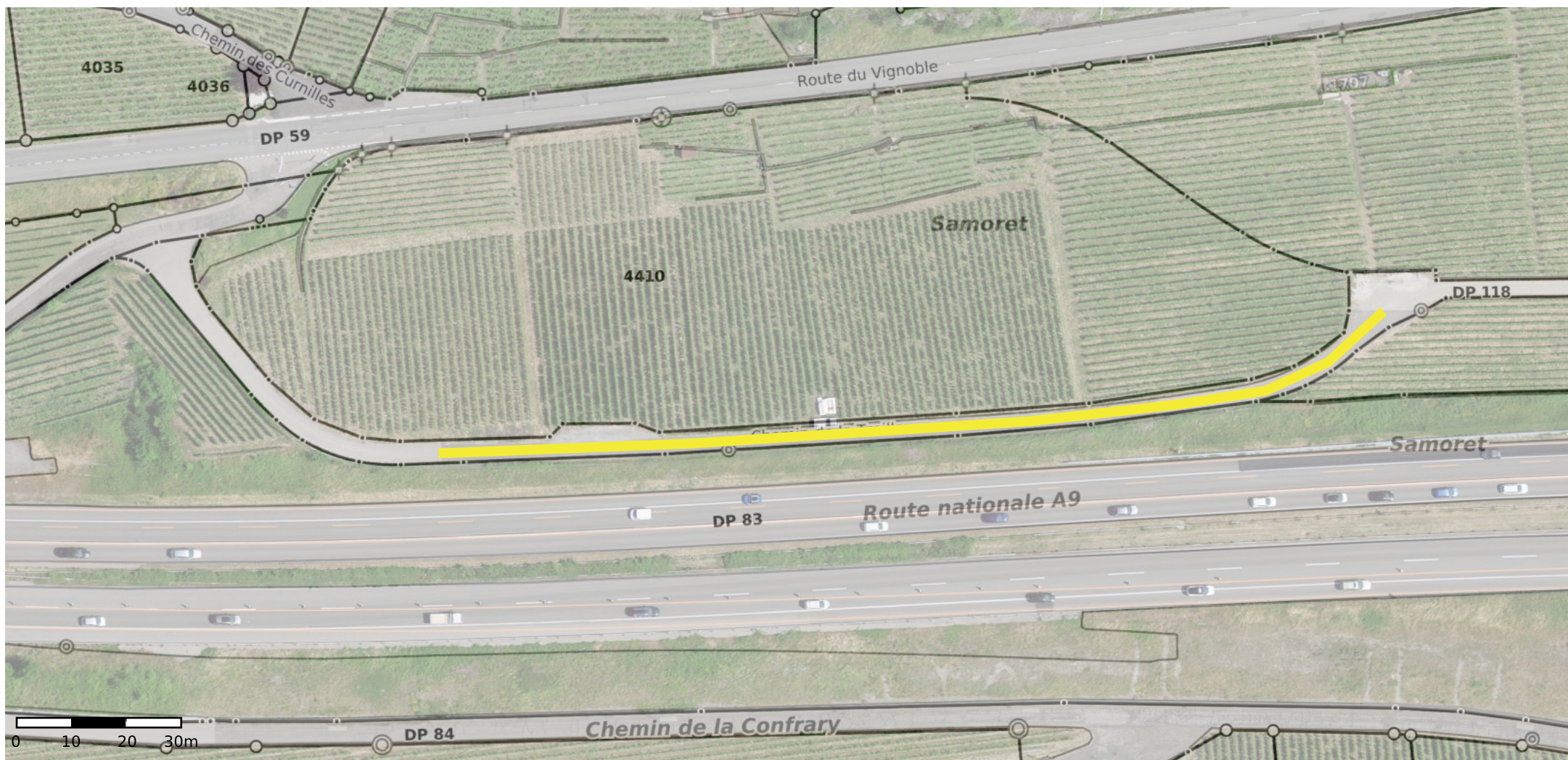


© Géodonnées : Cartoriviera, Etat de Vaud, swisstopo, OpenStreetMap – Informations dépourvues de foi publique

Chemin des Barussels



Echelle : 1:7'500
Coordonnées : 2'553'621 / 1'150'395
Date d'impression : 09.07.2026

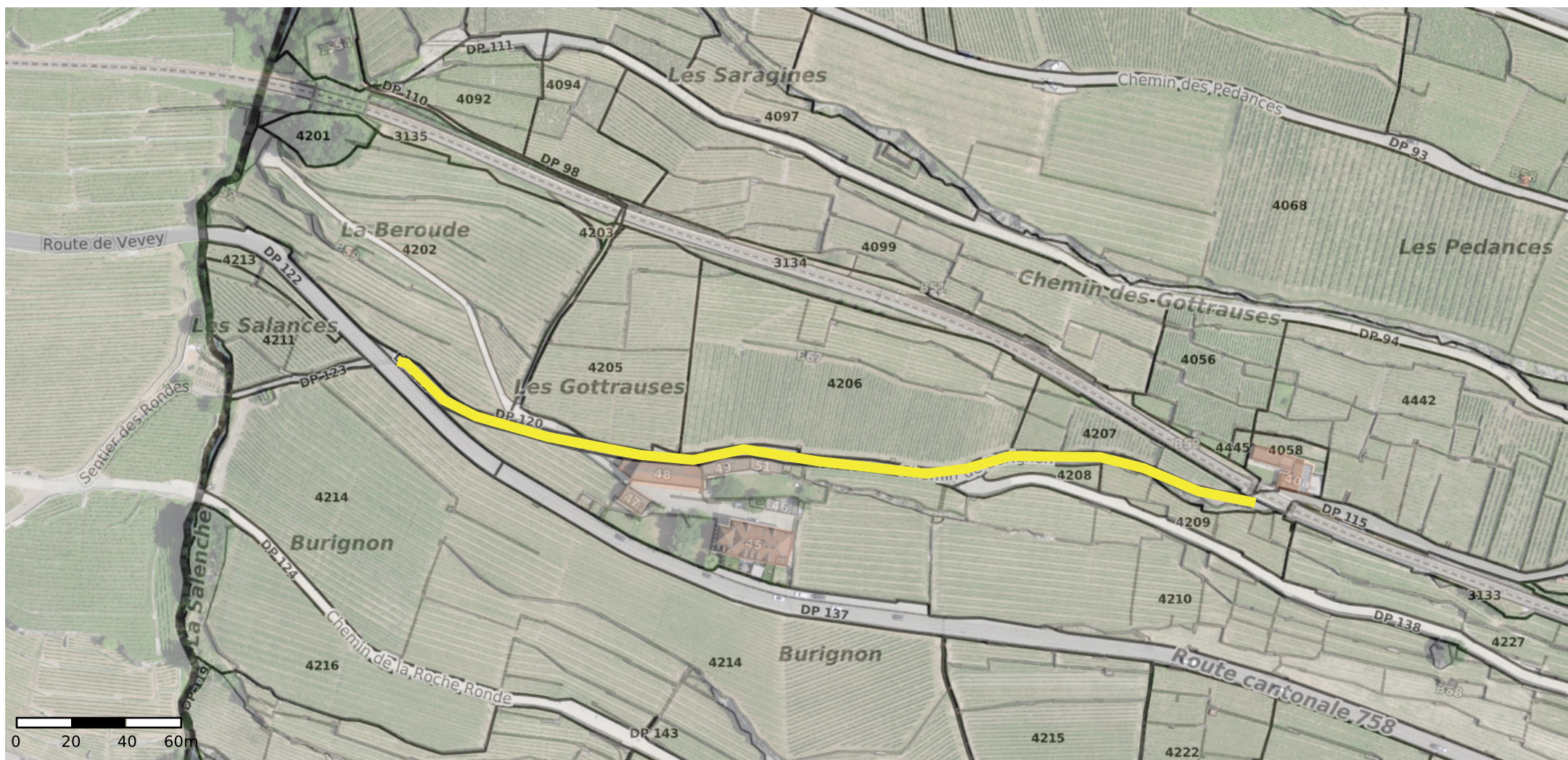


© Géodonnées : Cartoriviera, Etat de Vaud, swisstopo, OpenStreetMap – Informations dépourvues de foi publique



Chemin de la Troille

Echelle : 1:1'000
Coordonnées : 2'551'777 / 1'147'307
Date d'impression : 09.07.2026

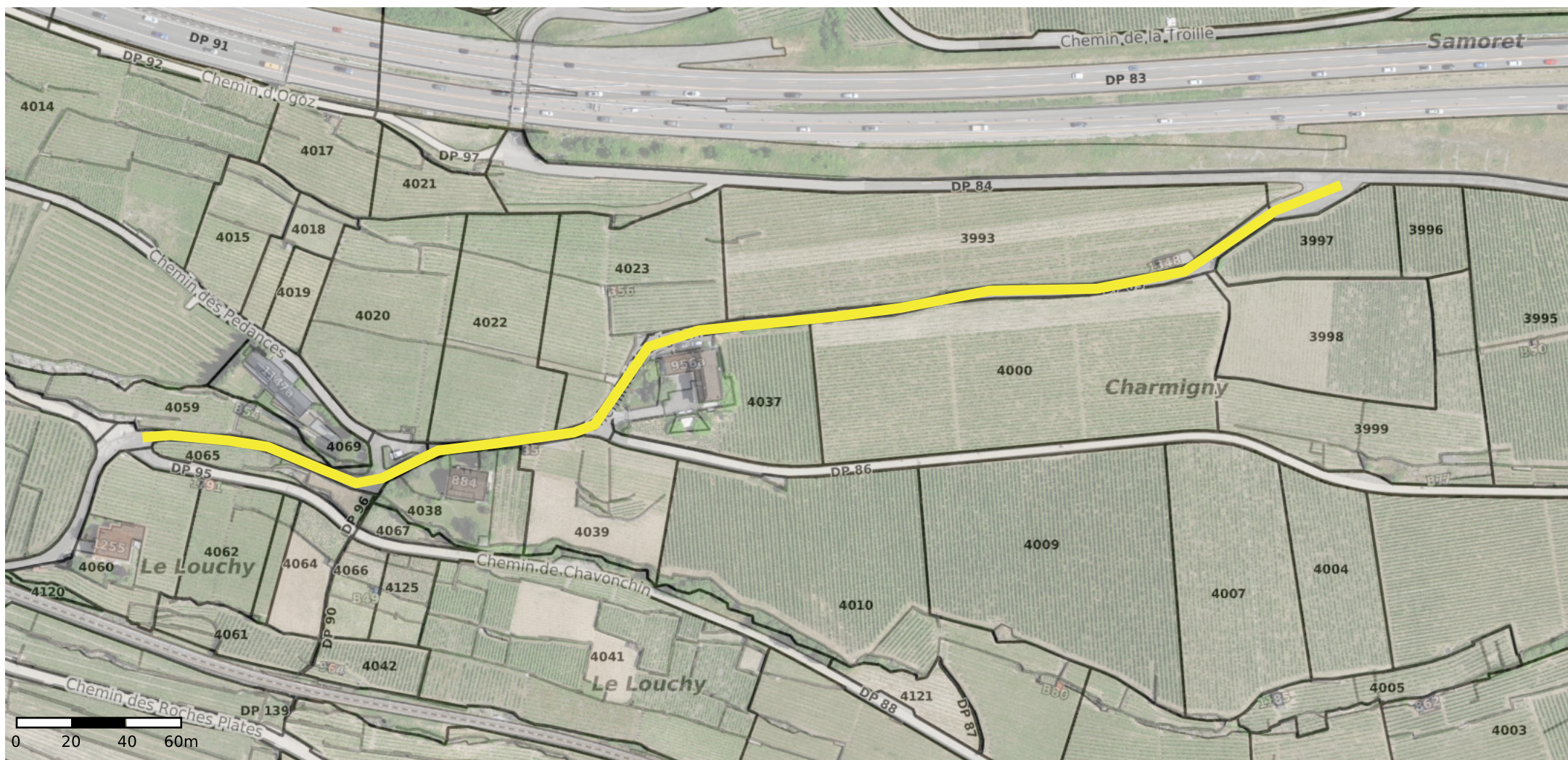


© Géodonnées : Cartoriviera, Etat de Vaud, swisstopo, OpenStreetMap – Informations dépourvues de foi publique



Chemin du Burignon aval

Echelle : 1:2'000
Coordonnées : 2'551'090 / 1'147'175
Date d'impression : 09.07.2026

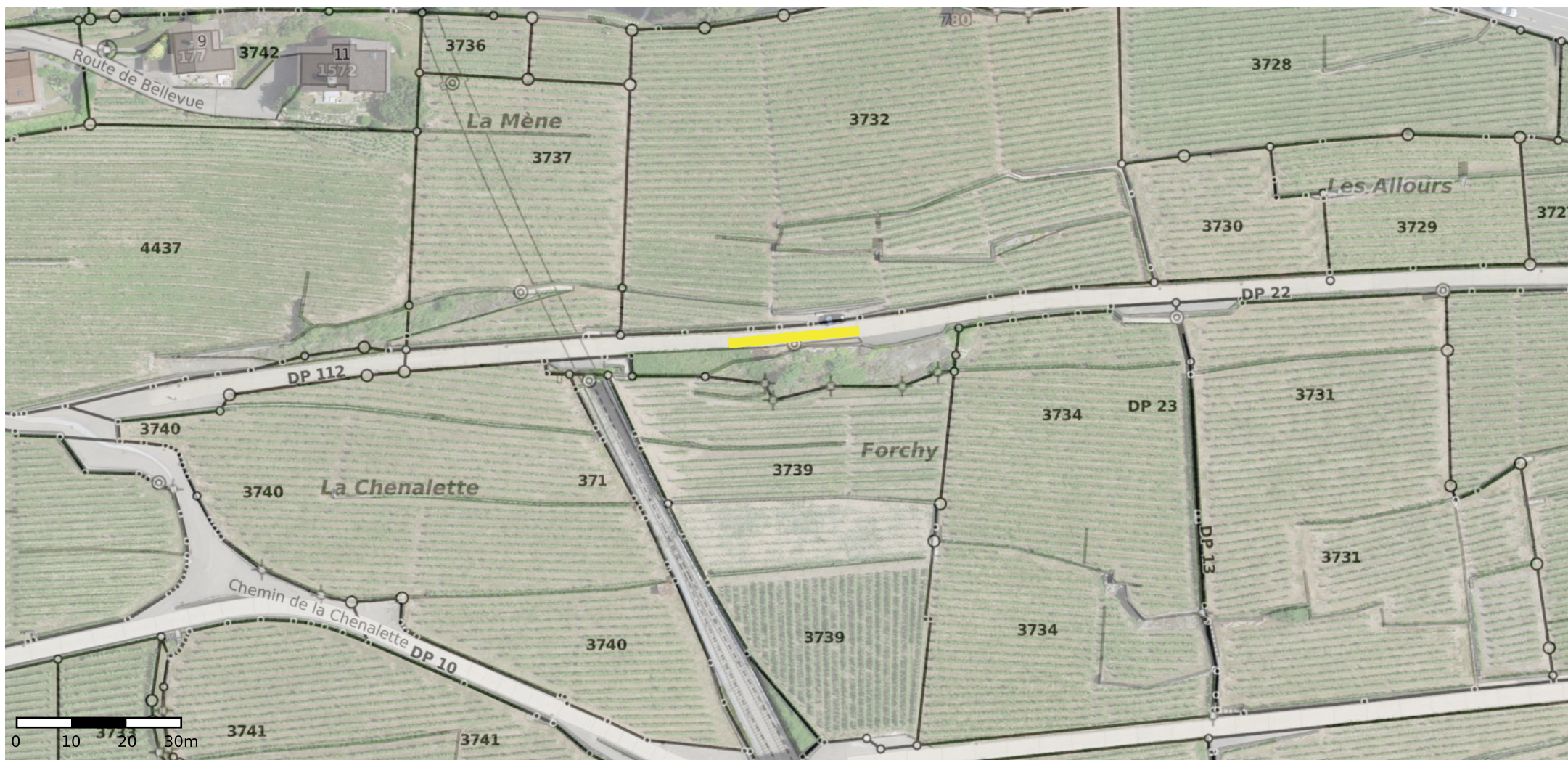


© Géodonnées : Cartoriviera, Etat de Vaud, swisstopo, OpenStreetMap – Informations dépourvues de foi publique



Chemin du Burignon amont

Echelle : 1:2'000
Coordonnées : 2'551'645 / 1'147'171
Date d'impression : 09.07.2026



© Géodonnées : Cartoriviera, Etat de Vaud, swisstopo, OpenStreetMap – Informations dépourvues de foi publique



Chemin des Allours

Echelle : 1:1'000
Coordonnées : 2'553'575 / 1'147'360
Date d'impression : 09.07.2026